

Janvier
2023

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal

BONNE ANNÉE

2023

PARTICIPER * PARTAGER * CRÉER

BONNE ANNÉE 2023 !

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Lotissement Les Jearnottes :
un nouveau projet d'aménagement
ENFANCE JEUNESSE
Recrutement des animateurs d'été
SPORTS LOISIRS ET CULTURE
La Troupe des Choc'Art a 40 ans



Dimanche 4 décembre

La balade de Noël des motards : voilà une belle initiative festive et solidaire proposée par l'association « Une vie de ouf » au profit des enfants atteints de maladies orphelines. Après la fameuse balade de Ouf en août dernier, les motards, habillés aux couleurs de Noël cette fois, ont de nouveau chevauché leur Harley Davidson pour une balade de 50 km à travers plusieurs communes du département. Les recettes de ce grand rassemblement (1000 €) ont été intégralement reversées à l'association « Une Vie de Ouf ».

Dimanche 4 décembre

C'est une fin d'année plutôt chargée pour le club d'échecs qui affiche de bons résultats : la qualification de l'équipe 1 lors du 3^e tour de la coupe de France, une 2^e place pour les jeunes lors du rassemblement Départemental, le maintien en Nationale 4 pour l'équipe B et la confirmation en Nationale 2 pour l'équipe Fanion du club. À noter que le club a recommencé ses ateliers d'initiation dans les écoles primaires.



Lundi 5 décembre

Dernière séance d'une série d'ateliers d'éveil musical pour les assistantes maternelles de l'association Assmat'Ibulles et les enfants qu'elles gardent. Tout un programme afin de sensibiliser les tout-petits à la place de la musique dans leur développement. Au son de l'accordéon de Ghislaine Nys, intervenante musicale, ils ont chanté et dansé bien-sûr mais ont eu aussi la joie de manipuler différents instruments. L'association, qui regroupe 11 adhérentes, permet aux membres de se retrouver régulièrement et d'organiser des activités tout au long de l'année.

Vendredi 16 décembre

À quelques heures des vacances de fin d'année, il régnait une belle effervescence ce jour-là au restaurant scolaire. Il faut dire que Yoan, le chef cuisinier et toute l'équipe restauration avaient mis les petits plats dans les grands pour offrir aux enfants un menu spécial Noël plein de gourmandises : toasts au saumon et mousse de canard, sauté de dinde et ses pommes duchesse, gâteau au chocolat sans oublier le célèbre Père Noël en chocolat.





Le Sillon - Janvier 2023



SOMMAIRE

Agglo info

CHANGEMENT DE DISTRIBUTEUR D'EAU POTABLE

SOUTIEN EN FAVEUR DE L'UKRAINE

BOURSE ZÉPHYR.....P4

Actualités municipales

LOTISSEMENT LES JEARNOTTES : UN NOUVEAU PROJET

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : UN PLAN EN COURS

NOËL S'INVITE AU MARCHÉ DU DIMANCHE

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

PANIERS GOURMANDS DISTRIBUÉS AUX AÎNÉS.....P5-6

Enfance Jeunesse

RECRUTEMENT DES ANIMATEURS D'ÉTÉ

SIJ : BABY-SITTING ET DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

ANIMATION MUSICALE À LA CRÈCHE

ÉCOLE SAINT-AUBIN : UN INVITÉ DE MARQUE

ÉCOLE SIMONE VEIL : TOMBOLA DE NOËLP7-8

Sports, loisirs et culture

HARRY POTTER : EXPOSITION JUSQU'AU 14 JANVIER

SPECTACLE « Ô NOUGARO, LA MUSIQUE DES MOTS »

CONCERT MATHIEU RAMAGE

EXPOSITION D'ART POSTAL

MÉDIATHÈQUE : NOUVELLES CONDITIONS DE PRÊT

PORTRAIT D'ASSO : LA TROUPE DES CHOC'ART

JUDO : TOURNOI NATIONAL DE KATA.....P9-10

Conseil municipal / Minorité.....P11

Urbanisme / État-civilP12

A NOTER

Concours Harry Potter
Rappel : vous avez encore quelques jours pour participer au concours Harry Potter sur Facebook ou sur notre site Internet (voir le Sillon de décembre).

YFFINIAC - en Mouvement - en Actions - en Projets

Le moment sensible de cette fin d'année et la perspective de l'année qui va prendre le relais, m'invite à poser les choses pour regarder, évaluer, dresser le bilan et se projeter sur les 12 prochains mois.

2022 - Après deux années contraintes par l'actualité sanitaire, l'année 2022 aura été en quelque sorte, un lâcher prise positif au sein de l'équipe municipale. Chaque adjoint au sein de sa délégation a traduit et mis en œuvre les projets qui relèvent de notre plan d'actions municipales. Je citerai sans ordre de priorité les dossiers et les actions majeurs :

L'installation du CME (Conseil Municipal des Enfants), la mise en place effective de l'accord sur le télétravail pour nos agents, la réorganisation des services Enfance Jeunesse et Restauration, la 1^{ère} fête du Printemps, la sortie du 1^{er} calendrier des fêtes, la 1^{ère} tranche de la nouvelle voie verte du quartier de la gare, l'équipement de panneaux photovoltaïques au bâtiment l'EVI, la 1^{ère} conférence participative des associations, l'inauguration de l'église après 3 ans de travaux, la finalisation du dossier administratif et le concours d'architectes de la future maison médicale, les actions de prévention santé avec Siel bleu, l'animation Street art en Baie avec la création des fresques sur des murs d'Yffiniac, la refonte du site Internet de la ville, l'exposition du mois de l'accessibilité à la Médiathèque, l'exposition Harry Potter toujours en cours, les ateliers Yffi'numériques, le renouveau de la journée citoyenne, l'accueil de nos amis Bavarois, la reprise des repas intergénérationnels, la 1^{ère} porte-ouverte à la population de la mairie et de tous les services municipaux, la modification du PLU pour l'ouverture à l'urbanisation des Jearnottes 2 (100 logements à construire), sans parler des actions classiques : forum des associations, fête de la musique, soirée des récompenses, animation du marché dominical et soutien aux animations à Yffiniac avec la fête des chocards, la 1^{ère} color-run,

2023 - Une année que nous souhaitons aussi pleine de projets pour notre chère ville et ses habitants, certains sont d'importance majeure, d'autres inscrits dans notre quotidien ou en proximité de vie, là aussi je vous en cite quelques-uns :

Conférence sur l'alimentation du sportif et animation sur l'éducation alimentaire, préparation du groupe de travail Paris 2024, plantation de la 1^{ère} mini-forêt avec les enfants, démarrage des travaux de construction de la Maison médicale et échanges avec les médecins, 2^e tranche de voie verte entre la gare et le bourg, mise en étude d'une chaufferie bois pour le bâtiment l'EVI, réflexion et installation du Conseil des sages (des aînés), cérémonie d'accueil des nouveaux habitants sur la ville, mise en place de l'application Ville d'Yffiniac pour les smartphones, 2^e édition de la fête du printemps, expositions hors les murs et au sein de la Médiathèque, suite du dossier PLU, démarrage au printemps des travaux des 17 logements sur le site de l'ancien garage Quintin, livraison au parvis Saint-Anne de 6 logements sociaux et 3 cellules commerciales, actions de promotions des composteurs individuels, réalisation d'une meilleure signalétique au sein de la commune, le tout bien sûr dans un environnement budgétaire qu'il nous faut tenir. Dernier dossier très particulier, c'est la candidature en cours d'Yffiniac à l'accueil du Village Alzheimer sur son territoire, réponse dans quelques semaines...

Ça bouge à Yffiniac ! Vous en êtes témoins chaque jour, **Merci** à toutes et à tous d'apporter votre part à la vitalité, l'animation et la solidarité de notre beau territoire. Rendez-vous à la cérémonie des Vœux le Vendredi 6 Janvier à 19h salle du Belvédère. **MEILLEURS VŒUX** à TOUTES et à TOUS et **MEILLEURS VŒUX** à toute la ville d'Yffiniac et ses habitants.

Denis Hamayon, le Maire

La page de Saint-Brieuc Armor Agglomération



Eau potable et assainissement Changement de distributeur

Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de confier, par délibération du 22 septembre 2022, l'exploitation des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif sur la commune d'Yffiniac à la société SAUR à compter du 1^{er} janvier 2023. Pour répondre au mieux aux attentes des administrés, l'agglomération a lancé en décembre une consultation auprès du public.

Quels changements avec le nouveau distributeur ?

Pas de changement, la continuité du service de l'eau potable est assurée : les informations relatives à votre contrat d'eau potable et, le cas échéant d'assainissement collectif ont automatiquement été transférées par Véolia.

Important : pour continuer à bénéficier du prélèvement mensuel ou du prélèvement automatique à échéance, ou mettre en place

l'un de ces modes de paiement, il faut impérativement compléter le verso de votre contrat d'abonnement pour signer un nouveau mandat de prélèvement SEPA.

Dès traitement de votre demande, le calendrier de vos échéances vous sera adressé.

Par ailleurs, afin de mettre à jour les éléments constitutifs de votre contrat, le document joint « Votre contrat d'abonnement » est à nous retourner complété et signé dès que possible.

Ce document recto/verso est à retourner :

- par voie postale à l'adresse indiquée sur celui-ci
- en le déposant dans les accueils suivants :

12 route de Pré Chevalier – 22940 Plainel
ou au 39 rue de Rennes – 22360 Langeux

- par email à : retour-contrat-22@saur.com

Pour toute question, les conseillers de la SAUR sont à votre disposition à compter du 1^{er} janvier 2023 au 02 96 27 06 10.



Solidarité

Soutien financier en faveur de l'Ukraine



L'Agglomération a voté une aide d'urgence de 5 000 € en faveur du peuple Ukrainien lors du Conseil communautaire du 8 décembre dernier. La Ville d'Yffiniac et ses habitants ont exprimé et continuent d'exprimer tout leur soutien à l'Ukraine. Sur proposition du Maire, le conseil municipal du lundi 12 décembre a voté le versement d'une aide de 1 000 €. La municipalité souhaite poursuivre son aide au peuple ukrainien en participant à une action d'urgence coordonnée entre l'agglomération et les communes du territoire par l'envoi de générateurs via l'association Stand With Ukraine. Celle-ci a été créée en France en lien avec les autorités ukrainiennes pour soutenir le peuple ukrainien dans le combat qu'il mène pour sa

survie. Comme le rappelle l'association, « Le régime de Vladimir Poutine mène depuis plusieurs mois des attaques ciblant le réseau électrique ukrainien et les systèmes de chauffage communaux. Dans un contexte hivernal où les températures peuvent rester durablement négatives, des millions d'Ukrainiens sont en situation de vulnérabilité extrême. » Face à cette situation d'urgence, l'Agglomération et les communes volontaires du territoire participent à une campagne d'envoi de générateurs électriques permettant, a minima, de chauffer les bâtiments publics essentiels (hôpitaux, écoles, maternités, logements) et de venir en aide aux plus fragiles. L'association Stand With Ukraine s'occupera du volet logistique.

Bourse Zéphyr

Un Yffiniacais lauréat

La bourse Zéphyr consiste à permettre à des jeunes de 11 à 30 ans du territoire de concrétiser un projet solidaire, culturel, citoyen ou environnemental d'intérêt général. Cette bourse se décline en 3 volets : l'attribution d'une enveloppe de 2 000 €, du prêt de matériel et un accompagnement par un référent. En novembre 2022, ce sont 5 nouveaux projets de jeunes du territoire qui ont obtenu une bourse Zéphyr lors du comité d'appui. Parmi les 5 lauréats, un jeune Yffiniacais, Julien Bury, a été sélectionné

dans le cadre de son association Air Movy, qui a pour but de produire des court-métrages et promouvoir la création de films par les plus jeunes. Pour cela, il a été accompagné par Dominig Rolland, responsable de la Structure Information Jeunesse (SIJ) à Yffiniac. Il s'agissait d'un reportage audiovisuel avec des interviews de 18 jeunes de 20 à 24 ans du territoire, interviews menées par l'association Air Movy qui elle-même était accompagnée par la SIJ d'Yffiniac. Félicitations au jeune lauréat !



Lotissement Les Jearnottes

Un nouveau projet d'aménagement

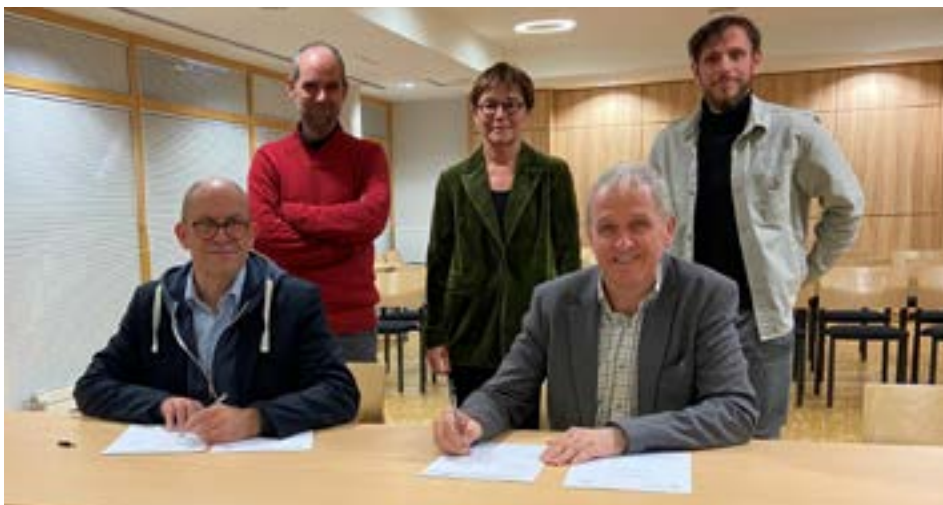
Le 24 octobre dernier, le conseil municipal a voté le nouveau projet d'aménagement sur le secteur du Dernier Sou baptisé Les Jearnottes 2. Une convention vient d'être signée avec la Société Publique Locale (SPL) Baie d'Armor Aménagement (BZA).

Ce nouvel aménagement de 4 hectares situé précisément à l'ouest de la rue du Moulin à vents comprendra une centaine de logements dont 30% concerneront des logements locatifs sociaux. Le projet prévoit également des lieux communs avec des espaces de jeux. « Le lotissement fera aussi l'objet d'une attention particulière quant à la gestion des eaux pluviales », précise Denis Hamayon le maire. Il est à noter que la commune a choisi d'ajouter un peu plus de 5 100 m² au projet, avec l'intégration d'une parcelle lui appartenant.

La maîtrise d'ouvrage confié à BZA

Afin de conduire cette opération, la commune s'est rapprochée de la Société Publique Locale (SPL) Baie d'Armor Aménagement qui assurera le portage foncier de cette opération. Elle aura en charge l'ensemble des travaux de viabilisation et la commercialisation des lots. Créée par Saint-Brieuc Armor Agglomération, cette société publique, dont la commune est actionnaire, a pour objet la réalisation de toute opération d'aménagement.

Dans sa présentation, Hervé Guihard précisait que « Ce projet correspond à une forte attente et un besoin de logements dans la région ». Les travaux de terrassement devraient démarrer début 2025.



Jeudi 15 décembre, Hervé Guihard, président de BZA (et maire de Saint-Brieuc) et Denis Hamayon maire, ont signé une convention pour l'aménagement du lotissement Les Jearnottes 2, en présence de Guillaume Batard, directeur de BZA, Isabelle Plaze, adjointe aux Finances et Pierre-Yves Le Creff, chargé d'opérations.



Sobriété énergétique

Un plan est en cours de préparation



Afin de permettre la production d'énergie, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du complexe sportif ainsi que sur le toit terrasse de l'Espace de Vie.

Comme vous avez pu le constater, nous faisons actuellement face à une crise énergétique inédite qui va impacter le budget des collectivités et l'ensemble des acteurs économiques ainsi que les familles. Face aux risques de pénuries,

la commune planche actuellement sur la mise en œuvre d'un plan de sobriété pour réaliser des économies d'eau et d'énergies. Un groupe de travail composé d'élus et d'agents a été constitué en interne et travaille sur diffé

sur différentes actions, certaines étant déjà en cours de mise en œuvre.

200 % en plus pour le gaz et l'électricité

Pour la commune, le prix du gaz et de l'électricité sera multiplié par deux en 2023 soit une facture énergétique augmentant de plus de 240 000 €. « Ces circonstances nous obligent à accélérer les actions de réduction d'énergie entreprises par la commune », constate Daniel Ogier, adjoint au Développement durable. En matière d'éclairage public par exemple, il a été décidé de réduire le temps d'éclairage. La commune a aussi engagé différentes actions comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du complexe sportif afin de produire de l'électricité. Par ailleurs, les agents communaux sont formés sur les bonnes pratiques à adopter. La commune a impliqué également dans cette démarche les associations occupant les locaux communaux afin de les sensibiliser. Une réflexion collective a d'ailleurs été organisée le 6 décembre dernier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées de ce dossier.

Marché du Dimanche

Une belle ambiance de Noël

Dimanche 18 décembre, la pluie n'a pas eu raison du marché aux couleurs de Noël et ce fut un « ouf » de soulagement pour les commerçants qui ont vu arriver les premiers clients vers 10h30. Du côté des élus, on ne change pas une équipe qui gagne. Fidèles au poste, ils étaient de nouveau sur le pont pour proposer,

en plus des huitres, des brochettes de Saint-Jacques : 50 kg de coquilles décortiquées pour 105 brochettes vendues au profit du Comité d'Animation qui tenait un stand de vin chaud, une boisson toujours à l'honneur au moment des fêtes ! De quoi ravir les amateurs. Parmi les animations proposées,

6 paniers garnis offerts par les commerçants étaient en jeu ainsi qu'un robot d'une valeur de 700 €, sans oublier la borne à selfie. La matinée s'est achevée avec l'élection du stand le mieux décoré. La palme a été attribuée à Cécile qui propose chaque dimanche des fromages de Savoie.



Sapins de Noël

Ils seront broyés et recyclés

Rappel

Du 2 au 22 janvier et pour la seconde année, la commune organise un point de collecte de sapins esplanade François Mitterrand et ce, en vue de leur recyclage. Ainsi, vous pourrez venir y déposer votre sapin débarrassé de ses décorations de Noël. Ils seront ensuite broyés sur place par les services techniques le jeudi 26 janvier pour être ensuite utilisés pour protéger vos plantations. Ce même jour, de 15h à 17h, vous aurez la possibilité de venir récupérer si vous le souhaitez du broyat pour vos plantations. Le reste sera utilisé pour les espaces

verts de la commune. Ce broyat, riche en résine, est idéal car il se décompose plus lentement, il est herbicide, de bonne qualité pour pailler les allées de jardin et sert de répulsif contre les limaces. Un geste écologique pour bien finir ou commencer l'année !

Attention : votre sapin doit être déposé sans décoration et sans neige artificielle.

Dépôt du 2 au 22 janvier

Broyage jeudi 26 janvier et récupération du broyat de 15h à 17h

Esplanade François Mitterrand - Gratuit



CCAS

Des colis et un repas

À quelques jours des fêtes de fin d'année, les aînés de la commune âgés de plus de 75 ans n'ayant pu se rendre aux repas des seniors en novembre ont reçu la visite des élus. Tous les ans, c'est une tradition, ils vont à la rencontre des aînés, une occasion de les saluer, échanger, prendre des nouvelles et leur remettre bien-sûr le colis de Noël. « Ce moment est toujours un moment cordial et chaleureux », note Annick Glâtre l'adjointe à l'Action Sociale. Offert par le Centre Communal d'Action Sociale, le colis est composé de savoureux produits locaux fournis par des commerçants yffiniacais. Cette année, 75 colis de Noël ont été distribués.



Frédéric Le Tiec adjoint à la Communication, Élodie Le Mène employée au CCAS et Annick Glâtre adjointe à l'Action Sociale ont rendu visite à Thérèse et Joseph Boinet afin de leur offrir un colis gourmand.

Recrutement Eté 2023

Titulaire du BAFA, stagiaire ou un diplôme équivalent ? Vous souhaitez postuler pour être animateur l'été prochain, encadrer des enfants (3-6 ans ou 6-10 ans), des adolescents (11-17 ans) dans une ambiance dynamique et bienveillante ?

Envoyez votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) pour le 25 janvier au plus tard, adressé à M. le Maire.

Les entretiens de recrutement auront lieu courant février. Des réunions de préparation seront organisées le samedi entre avril et juin.

Les accueils de cet été se dérouleront ainsi :

Du CP au CM2

- du 10 juillet au 4 août (2 sites : Croix Bertrand et Coat Erbeau) et du 7 au 31 août (1 site : Croix Bertrand)

De la 6^e à 17 ans (Antrejeunes)

- du 3 juillet au 28 juillet et du 31 juillet au 31 août (SIJ)

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

Hôtel de Ville - Place de la Mairie - 22120 Yffiniac - 02 96 72 60 33



Structure Information Jeunesse Baby-sitting et dispositif argent de poche



Vous n'avez pas encore 18 ans mais vous souhaitez réaliser un petit job ?

La SIJ (Structure d'Information Jeunesse) a mis en place depuis quelques années le dispositif argent de poche. Destiné aux jeunes de la commune âgées de 16 et 17 ans, il est proposé aux vacances de février, avril, juillet et août. Pour vous inscrire, il suffit de contacter Dominig Rolland à la SIJ, 7 rue du Bois Gilbert, au 06 07 33 36 27. Vous pourrez ainsi échanger avec lui sur les différentes missions et vos disponibilités.

Vous pouvez également opter pour le baby-sitting en vous inscrivant sur un listing qui sera donné aux familles recherchant les services d'un(e) baby-sitter. Celui-ci est disponible auprès de la SIJ, en mairie ou à la Maison de la Petite Enfance.

Maison de la Petite Enfance (MPE)

Ça swing à la maison de la petite enfance



Les enfants ont fêté Noël dans la joie et la bonne humeur autour de l'animation musicale de Popotes & Comptines.

Un spectacle dans lequel se mêlent les découvertes sonores, les percussions d'objets, les comptines accompagnées d'instruments, les jeux de doigts et les expressions du visage. Un voyage musical et initiatique pour les tout-petits ! « L'intention est d'offrir, par le plaisir du spectacle, de la véritable musique pour de vraies oreilles. Et ainsi de participer à un éveil, une éducation musicale et artistique pour de futurs auditeurs perspicaces », explique Charles Gambiez, le réalisateur.





École Saint Aubin Un invité de marque

Pour cet avant dernier jour d'école, la joie des enfants était décuplée avec la visite du Père Noël. Une arrivée sans précédent puisque le grand bonhomme rouge était accompagné de Titane, un poney particulièrement attendrissant. Après avoir fait plusieurs tours de cour d'école guidé par sa maîtresse Floriane Guyomar, enseignante à l'école, le petit poney a suivi les élèves dans la salle de motricité où tout plein de cadeaux les attendaient. Des cadeaux offerts par l'Ogec et l'Apel et qui resteront dans les classes.



École Simone Veil Les élèves ont fêté Noël



Vendredi 16 décembre, les élèves ont fêté Noël comme il se doit. À commencer par la traditionnelle tombola de Noël organisée par l'Amicale Laïque. Plus de 200 carnets ont été vendus pour essayer de gagner les nombreux lots dont un baby-foot pour le plus gros. Et pour célébrer Noël, les élèves de la classe de CP de Lynda Troël ont réalisé de superbes affiches de vœux décorées avec des peintures, plâtres et collages. Chacun a laissé libre cours à son imagination : Père Noël, sapins colorés, cadeaux y étaient représentés. Les affiches ont été offertes à la mairie et accrochées dans le hall d'accueil.



Programme culturel

Nouvelle année, nouvelles découvertes au Patio

Exposition Harry Potter - Le Patio

Vous n'avez pas encore eu l'occasion d'aller voir la magnifique exposition sur Harry Potter ? Vous avez jusqu'au 14 janvier pour vous rattraper et découvrir l'univers du célèbre sorcier de l'autrice J.K Rowling. Il vous reste également encore quelques jours pour participer à notre concours et tenter de gagner des livres de la saga Harry Potter. Un grand merci à vous qui nous avez confiés vos objets et permis cette exposition !

jusqu'au
14
janvier

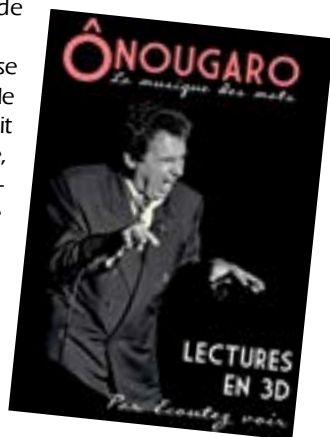


Spectacle " Ô Nougaro, la musique des mots" - 18h - Le Patio

L'association « Écoutez Voir » présente chaque année des textes d'origine très diverse, mis en voix et en espace de façon originale et vivante.

Cette année, l'association propose une présentation théâtrale autour de l'oeuvre de Claude Nougaro. Il voulait chanter la vie, et tout d'abord l'écrire, par amour de la littérature. Amoureux des mots, de leur consonance et de leurs sens, Claude Nougaro disait volontiers qu'il s'était laissé travailler par les mots, plutôt que de travailler la musique. Les membres de la troupe jonglent habilement avec les textes du fameux chanteur toulousain. Le résultat nous donne un dialogue étonnant, ponctué de poésie et d'humour.

20
janvier



Concert Mathieu Ramage - 11h - Le Patio

Reporté pour cause de blessure, le concert annoncé en octobre aura lieu le 4 février à 11h à la médiathèque le Patio. Mathieu Ramage présente son premier spectacle : « Jamais tranquille ». Quand la poésie se mêle à la force des mots et aux mots de l'humour, quand le poignant côtoie la légèreté, cela donne : « Jamais tranquille », un spectacle qui ne vous laissera jamais indifférent.

4
février



Exposition Art postal - Le Patio

Chaque année, le Club Philatélique d'Armor organise un concours d'art postal. Avec cette exposition, il nous présente les plus belles réalisations des concours précédents. Ouvert à tous, petits et grands, artistes en herbe ou confirmés, l'art postal, c'est simple : une enveloppe et un timbre comme inspiration et vous créez ! Seule contrainte, le timbre doit faire partie de l'oeuvre et l'enveloppe doit être tamponnée par la poste.

3-25
février

Atelier Art Postal - 14h - Le Patio

Présentation du principe et atelier de création avec André Panse et Jean-François Le Meur du Club Philatélique d'Armor et ce en vue du concours d'art postal en avril 2023 sur le thème "à bicyclette" Plus d'information sur l'art postal et le concours 2023 sur : <https://www.cpb22.fr>

8
février



Médiathèque Nouvelle année, nouvelles conditions

Les règles évoluent dans les Médiathèques de la Baie dès janvier :

- * Prêt illimité
- * Réservations de documents déjà empruntés ET disponibles
- * Réservations en nombre illimité
- * Prolongation possible des DVD (hors nouveautés et hors DVD réservés)

La médiathèque d'Yffiniac proposera désormais 2 abonnements : un abonnement pour les - de 25 ans à 8 € et un abonnement à partir de 26 ans et plus à 12 €.

Nouveau !



Portrait d'asso

La Troupe des Choc'Art a 40 ans

Née en août 1983 sous le nom de l'Association Théâtrale de la Baie, la Troupe des Choc'Art a gardé toute sa fraîcheur de vivre et de jouer du départ. Créée sous l'impulsion de Mariannick et Guy Prigent, Pierre Rault et Jean Hinault, un groupe d'amateurs dynamiques et riches de talents, la troupe fêtera ses 40 ans d'existence en 2023. À cette occasion, un coup de projecteur de l'association s'imposait.

Durant toutes ces années, de nombreuses pièces ont été montées et jouées à Yffiniac, dans les 2 écoles et le quartier de la Croix-Bertrand, mais aussi dans d'autres communes du département. « La première pièce jouée s'appelait *Les pillules diaboliques*, la seconde, *J'y suis, j'y reste* », se souviennent les fondateurs. Vingt ans plus tard, c'est Serge Bedel qui prend le relais. « L'une des volontés est de continuer de proposer des spectacles émanant d'auteurs connus », confie le nouveau président. Les pièces de Vaudeville font partie de leur répertoire et les comédiens jouent toujours la carte de l'humour. Après 16 ans de présidence, Serge Bedel confie le poste à sa fille Nolwen. 2022, changement de visage, c'est Michaël Dagorn qui prend la tête de cette joyeuse troupe qui compte actuellement 7 acteurs, tous animés par l'amour du théâtre, tout comme du côté des enfants. 13 acteurs en herbe âgés de 9 à 15 ans ont suivi et suivent les cours dispensés par différents comédiens de la compagnie Quai Ouest : Geneviève, Julie et Alexandre Beurrier. C'est Eric Rannou qui, aujourd'hui, assure les répétitions une fois par semaine. L'ambiance est studieuse, ludique et créative. Prendre la parole, s'exprimer devant les autres, jouer



2008 - Les comédiens sont montés sur scène pour présenter la pièce *L'affaire de la rue Lourcine*.



2017 - Une saynète intitulée *Les Graspouniak* interprétée par 3 jeunes comédiennes.



2017 - Répétitions avec Alexandre Beurrier, professeur et comédien de la compagnie Quai Ouest.

un rôle... : des acteurs en herbe qui s'en sortent comme des pros !

Vous souhaitez vous aussi jouer la comédie ? Alors n'hésitez pas à contacter Michaël Dagorn au 06 09 44 14 70.



2017 - Les comédiens en herbe jouent la pièce *Le mystère du tableau volé*.



2017 - Lors d'une répétition pour *L'esprit club*, pièce écrite par la compagnie Quai Ouest.



2018 - Les comédiens ont repris avec succès la pièce de Sacha Guitry, *Désiré*.

Tout ce petit monde vit des moments joyeux et des éclats... de rire bien entendu.

Yffiniac Judo

De nouvelles médailles en kata

Début décembre, 3 duos ont participé au tournoi national dans la catégorie Nage No Kata. À noter que cette compétition servait également de support pour la coupe régionale. En minime, Juliette Poidevin et Loïc Poullain obtiennent une superbe 3^e place et monte ainsi sur la 2^e marche du podium de la coupe régionale. En junior, Emilie Lamay et Brivaël Elinguel terminent 3^e du tournoi national et de la coupe régionale. En cadet, Jeanne Tréhorel et Quentin Marlaix-Moizan, malgré une belle prestation, n'accèdent pas au podium.



Sur la photo de gauche à droite : Jeanne, Quentin, Brivaël, Emilie, Juliette et Loïc

« Les élèves ont effectué de très belles prestations. Il reste néanmoins encore beaucoup de travail à effectuer pour se hisser au plus haut

niveau mais je suis confiante au vu de leur investissement lors des entraînements » nous dit Monique Elinguel leur enseignante.

Conseil municipal du 12 décembre en bref

Le Conseil municipal :

- **Autorise** le Maire à signer les marchés de travaux pour la construction de la Maison médicale pour un montant total de 1 194 825,81 € HT (1 433 790,97 € TTC).
- **Autorise** l'aliénation de différents chemins ruraux situés Fontaine Ménard, Ville Hello et Bel-être.
- **Autorise** l'acquisition de parcelles représentant 1617 m² pour la construction de logements sociaux rue de Carvidy au prix de 25 €/ m².
- **Autorise** la participation de la commune à la charge foncière du bailleur social « Terre d'Armor Habitat » à hauteur de 156 500 € pour la réalisation de 16 logements locatifs sociaux rue François Jaffrain.
- **Adopte** les tarifs municipaux 2023.
- **Autorise** le Maire si besoin, à réaliser, par anticipation au vote du budget 2023, les dépenses d'investissement pour un montant maximum de 766 108 €, à verser au CCAS une subvention annuelle d'un montant de 25 000 € afin qu'il dispose dès à présent de la trésorerie nécessaire à ses dépenses courantes.
- **Valide** la décision modificative n°1-2022 du budget principal de la commune pour un montant de 215 700 € en section de fonctionnement et de 239 900 € en section d'investissement.
- **Valide** le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2022 du budget

« lotissement » qui présentent un résultat nul.

- **Autorise** le versement d'une subvention à l'Amicale laïque de l'école publique d'Yffiniac pour un montant de 1 500 € dans le cadre du projet photographique portant sur le paysage et qui a permis de réaliser une exposition hors les murs sur les panneaux installés par la commune.
- **Autorise** le versement d'une subvention d'équipement à Saint-Brieuc Armor Agglomération de 15 364,50 € afin de participer aux équipements nécessaires à l'accueil du Grand National Trot, compétition nationale au rayonnement européen qui aura lieu le 26 avril 2023.
- **Autorise** l'adhésion à la société Agoras-tore pour la vente aux enchères des biens municipaux réformés.
- **Autorise** le versement d'une aide d'urgence à l'association « Stand With Ukraine » d'un montant de 1 000 € afin de contribuer à l'acquisition, à l'envoi et à la mise en œuvre d'un générateur électrique en Ukraine.
- **Autorise** la signature de la convention de participation financière aux frais de fonctionnement des locaux de la Ville de Saint-Brieuc utilisés pour la mise à disposition auprès de l'Education nationale des services chargés du suivi de la santé des élèves d'Yffiniac, pour un montant de 1 258,08 € pour 2021.
- **Autorise** la participation au prix du roman Cezam 2023, prix qui s'inscrit dans la

vie littéraire locale en s'associant aux médiathèques municipales, pour un montant de 159 €.

- **Valide** le nouveau règlement intérieur des médiathèques de la Baie qui prévoit notamment la possibilité d'emprunter sans limitation le nombre d'ouvrages souhaité et de prolonger les emprunts de DVD.
- **Décide** d'instaurer le forfait mobilités durables au bénéfice des agents municipaux qui réalisent leurs trajets domicile-travail avec les moyens de transports « doux » pendant un minimum de 100 jours par an.
- **Autorise** la mise à jour du tableau des effectifs de la commune pour répondre aux évolutions des missions et des personnels municipaux.
- **Décide** de la mise en place du télétravail suivant une charte d'organisation et de fonctionnement concertée, dans la limite d'une journée par semaine pour les agents volontaires, sauf cas de force majeure qui permet de l'imposer.
- **Prend acte** de la présentation des rapports 2021 sur le prix et la qualité des Services publics « eau potable, assainissement collectif et non collectif ».
- **Autorise** l'ouverture des commerces les dimanches 2023 suivants : 24 décembre, 31 décembre pour les Commerces de détail et les 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre, 15 octobre pour les Concessionnaires automobiles.

MINORITÉ

Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023

Les conseillers municipaux de la minorité vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023. Que celle-ci apporte bonheur, santé, joies en famille, entre amis et aussi la réussite de tous vos projets.

Il fait bon vivre au sein de notre commune. Celle-ci s'agrandit encore, de nouvelles constructions verront le jour cette année, tout en respectant la nature pour éviter une trop grande artificialisation des sols, nos terres, notre nature constituent notre précieux patrimoine.

La ville d'Yffiniac s'est déjà impliquée dans différents projets avec et pour ses administrés. Lors de la journée citoyenne en 2022, les habitants ont apporté leurs compétences et leur énergie pour des travaux d'entretien et la création des décorations de Noël sur les ronds-points, pour aussi rafraîchir les mobiliers urbains et les bancs de l'église Saint Aubin.

La création du conseil municipal des enfants est actée et prendra ses marques en 2023. Ces jeunes, qui sont l'avenir d'Yffiniac, apporteront des idées et une vision nouvelle à leurs aînés.

En collaboration avec les médecins d'Yffiniac, l'ensemble des conseillers municipaux a réfléchi au projet d'une maison médicale. La construction débutera cette année.

N'oublions pas nos anciens et, pour ceux qui ne souhaitent ou ne peuvent pas rester chez eux, il faudra trouver une solution. Nous espérons qu'en 2023, nous pourrons travailler sur un projet de résidence pour les accueillir. Nous souhaitons aussi qu'en 2023, un budget participatif se mette en place. Le budget participatif accorde aux citoyens un véritable pouvoir de décision et les associe à la politique de la collectivité. Il encourage la créativité des habitants sur des projets concrets et visibles dans l'espace public. Ces

projets sont souvent en lien avec le cadre de vie, les transports, l'environnement, la jeunesse, la solidarité, les personnes âgées... Ils peuvent, par exemple, consister en aménagements de proximité (parcs, bibliothèques, pistes cyclables).

En cette année 2023, restons solidaires, continuons à vivre en bonne entente et veillons les uns sur les autres.

Nous vous renouvelons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Prochaine permanence le samedi 4 février 2023 à 11h – Bureau de la Minorité en Mairie. Tél : 0782228816

Mail : fryffiniac2020@gmail.com

Nous sommes à votre écoute !

Vos conseillers du groupe « Ensemble Imaginons Yffiniac Demain »

F.Robert D.Lefebvre F.Bouliou P.Rimauro E.Deslande

État civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

Recensement citoyen

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes, garçons et filles de nationalité française qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Il vous faudra vous munir du livret de famille et de votre carte d'identité.

Déchèterie de la Haute Lande

La déchèterie est ouverte les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. La déchèterie est fermée le jeudi. Contact au 02 96 72 59 41 ou au 0 810 121 600 (Numéro Azur).

Permanence de l'assistante sociale

Le Conseil départemental vous propose les services d'une assistante sociale sur des plages horaires variables selon les mois. L'assistante sociale vous apporte une aide et une information sur vos droits sociaux, vous apporte des conseils et vous guide dans vos démarches.

Pour tous renseignements, contacter la mairie au 02 96 72 60 33.



Etat du marché du dimanche

3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens
Parking restaurant L'Évidence - (Les Mordus de l'Auto)

JANVIER

VENDREDI 6 - 19h

Voeux du maire à la population - Salle du Belvédère - Municipalité

DIMANCHE 8 - 13h30

Concours de boules - Boulodrome - Union Bouliste de la Baie

VENDREDI 13 - 18h30

Assemblée générale du judo - Salle Triskell - Yffiniac Judo

SAMEDI 14 - 7h à 21h

Championnat de Bretagne de tennis de table corporatif

Complexe sportif - Tennis de Table de la Baie

JEUDI 19 à 14h

Assemblée générale - Salle Triskell - Les Amis de la Baie

VENDREDI 20 à 19h

Assemblée générale - Salle Triskell - Les Mordus de l'Auto

SAMEDI 21 - 10h/17h

Journée «Défis de notre société pour nous ouvrir à un avenir»

Salle du Belvédère - Paroisse

VENDREDI 27 - 19h

Assemblée générale - Salle Triskell - Amicale des Employés Communaux

VENDREDI 27 - 20h/22h

Soirée jeux de société - Salle Le Trait d'Union - Comité d'Animation

VENDREDI 27 - 12h

Courses de trot - Hippodrome - Société des Courses

VENDREDI 27 - 20h

Assemblée générale - La Croix-Bertrand - Association du Haut Finia

FÉVRIER

MERCREDI 1^{er} - 10h30

Contes à destination des tout-petits, 0-3 ans, par l'Association Bouches à oreilles à la médiathèque le Patio (sur inscription)

SAMEDI 4 - 19h

Soirée crêpes et galettes - Salle des Fêtes - Apel

DIMANCHE 5 - Matinée

Finale de basket benjamins - Salle Maryvonne Dupureur - USY Basket

DIMANCHE 5 - 12h

Courses de trot - Hippodrome - Société des Courses

Prochaine parution : Février 2023

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard mi-janvier à : communication@yffiniac.bzh



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@yffiniac.bzh - www.yffiniac.bzh
Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2750 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.bzh